



emblem, in which, while they dress themselves, they may study themselves. Cased in this suit, a lover would as soon think of flying, as offering to be rude, as he would infallibly cut his fingers in the attempt. Even an invading conqueror would abate something of his impetuosity, and respect the innocent contents, for the sake of the dangerous envelope which held them. The projector has laid in a stock of glass, to customers of all ranks and degrees, as plate glass for the nobility, green glass for young maidens, and flawed glass for courtizans.

NEW YORK, February 20.

Interesting to Commercial Men. Extract of a letter to a gentleman in this city, dated London, Nov. 23—"Some late articles in our newspapers, respecting the American Treaty, may excite with you, as they have done here, some concern, lest these discussions should not terminate in a satisfactory manner. From whence these articles come, or for what purpose they were published, is matter of conjecture: but I know for a certainty, that our government has neither made nor received any communications whatsoever on this subject."

SUMMARY of the Value of the Exports from each State in the United States, during the year, ending 30th September, 1803.

	Dollars.
From New-Hampshire,	494,620
Massachusetts,	8,768,566
Vermont,	117,450
Rhode-Island,	1,275,596
Connecticut,	1,248,571
New-York,	10,818,387
New-Jersey,	21,311
Pennsylvania,	7,525,710
Delaware,	428,153
Maryland,	5,209,418
Virginia,	7,414,346
North-Carolina,	952,614
South-Carolina,	7,811,108
Georgia,	2,370,875
* Territory U. States.	1,343,308
	<hr/>
	55,800,033
* Detroit,	7,550
Michilimachinac,	202,842
Mascac,	33,214
Fort Adams,	1,099,702
	<hr/>
	1,343,308

Forty-two millions two hundred and five thousand nine hundred and sixty-one dollars in value, of the above exports, were of American, and 13,594,672 of foreign produce.

YORK, Upper-Canada, February 4, 1804.

Wednesday last being the day appointed by Proclamation for opening the Provincial Parliament, his Excellency the Lieutenant Governor came in the usual state to the Legislative Council Chamber, and being seated on the Throne with the accustomed solemnities, commanded by Message, through the Gentleman Usher of the Black Rod, the attendance of the House of Assembly—the Commons being come, his Excellency was pleased to deliver the following most gracious Speech to both Houses of the Legislature:—

*Honorable Gentlemen of the Legislative Council,
And Gentlemen of the House of Assembly,*

AFTER the recess which has taken place since I last met you here, it became necessary I should call you together, and it is with concern I have to announce to you; that Hostilities have again been renewed between our Parent Country and the French Republic.

Among the first objects I would recommend to your deliberation, is, the security of this part of his Majesty's Dominions, by some wise and salutary Law calculated to protect the King's Government against Aliens, and to afford to his Majesty's Subjects in this Province, all the internal security which can be derived from timely and well concerted Legislative precaution.

Gentlemen of the House of Assembly,

I shall direct the Public Accounts to be laid before you, and I have no doubt you will bestow on them that attention which the nature of the subject requires.

*Honorable Gentlemen of the Legislative Council,
And Gentlemen of the House of Assembly,*

The dangerous state of the Public Records and Evidences of Title to all the Landed Property of the Province, from the want of proper places of security for their deposit, certainly calls for redress, and I would recommend to you to take into your consideration, the appropriation of a Fund, for the erection of proper Buildings in which reasonable security may be afforded to these very valuable Documents.—It is unnecessary for me to enter upon any comment on the irretrievable calamity and evil, which would arise to the King's Subjects, if by fire or otherwise, any serious accident should befall these Records.—You cannot therefore too speedily interpose, and

objets, par la vue de ces charmes jusqu'ici invisibles, ou qui n'étoient que faiblement aperçus, est calculé pour protéger cette tendre structure de la femme contre les attaques les plus rudes du vent et du tems. Il est composé entièrement de verre, et ses avantages doivent être en nombre et évidents. Les Dames par ce moyen porteront avec elles un miroir et un emblème, dans lequel elles pourront s'étudier en s'habillant. Enchaînée dans ce vêtement, l'amant pourra aussi bien penser à s'évader qu'à user de rigueur, parcequ'il couperoit certainement ses doigts dans la tentative. Même l'usurpateur conquérant ralentiroit quelque chose de son impétuosité, et respecteroit le contenu innocent, pour l'amour seul de l'enveloppe dangereuse. Celui qui a formé ce projet a fait une provision de verres pour les pratiques de tous rangs et degrés, tel que du verre blanc pour la noblesse, du verre vert pour les jeunes demoiselles, et du verre fêlé pour les courtisans.

NEW YORK, 20 Février.

Intéressant pour les Commerçants. Extrait d'une lettre à un Monsieur de cette ville, datée de Londres, 23 Nov.—Quelques articles récents dans nos papiers, concernant le Traité Américain, pourroient, aussi bien qu'à nous vous causer quelque inquiétude, dans la crainte que ces discussions ne se terminent pas d'une manière satisfaisante. D'où ces articles viennent, ou pourquoi ils ont été publiés, c'est un objet de conjecture: Mais je sais pour certain, que notre Gouvernement n'a ni fait ni reçu aucune communication quelconque sur ce sujet.

Sommaire de la valeur des exportations de chaque Etat dans les Etats Unis, durant l'année finissant le 30e. Septembre, 1803.

	Piastres.
De New Hampshire	494,620
Massachusetts	8,768,566
Vermont	117,450
Rhode Island	1,275,596
Connecticut	1,248,571
New York	10,818,387
New Jersey	21,311
Pennsylvanie	7,525,710
Delaware	428,153
Maryland	5,209,418
Virginie	7,414,346
Caroline du Nord	952,614
Caroline du Sud	7,811,108
Georgie	2,370,875
* Territoire des Etats Unis	1,343,308
	<hr/>
	55,800,033
* Le Détroit	7,550
Michilimachinac	202,842
Mascac	33,214
Fort Adams	1,099,702
	<hr/>
	1,343,308

Il y a pour la valeur de quarante deux millions deux cents cinq mille neuf cents soixante-une piastres de produit Américain dans les exportations ci-dessus, et 13,594,672 de produit étranger.

YORK, Samedi, 4 Fevrier 1804.

Mercredi dernier étant le jour fixé par la Proclamation pour l'ouverture du Parlement Provincial, son Excellence le Lieutenant Gouverneur se rendit avec la pompe ordinaire à la Chambre du Conseil Législatif, et étant assise sur le Trône avec les solemnités usitées, elle envoya un message par le Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, requérant la présence de la Chambre d'Assemblée. Les Communes étant venues, son Excellence voulut bien délivrer la très Gracieuse Harangue qui suit aux deux Chambres de la Législature.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Et Messieurs de la Chambre d'Assemblée.*

Après les vacances qui ont eu lieu depuis que je vous ai rencontrés ici, la nécessité m'a obligé de vous rassembler, et c'est avec chagrin que j'ai à vous annoncer que les hostilités se sont renouvelées entre notre Mère Patrie et la République Française.

La sûreté de cette partie des domaines de sa Majesté, est un des premiers objets que j'aurois à recommander à vos délibérations par quelque loi sage et salutaire, calculée pour protéger le Gouvernement du Roi contre les Etrangers, et propre à assurer aux Sujets de sa Majesté dans cette Province, toute cette sûreté intérieure qu'on peut attendre de la précaution à propos et bien concertée d'une Législature.

Messieurs de la Chambre d'Assemblée,

Je serai mettre devant vous les comptes publics, et je ne doute point que vous ne leur donniez cette attention que la nature du sujet requiert.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Et Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

L'état dangereux des archives publiques, et de tout ce qui peut constater les titres des propriétés de fonds dans la Province, faute de lieux conven-

adopt such means of security as shall be found best calculated to promote this desirable object.

The situation of the present Public Roads, and the opening of new Roads in particular parts of the Province, to which there is as yet very difficult access, is also a subject well intitled to your attention, and you cannot, in my opinion, better apply a reasonable part of the Public Revenue, than to facilitate the means of communication between all the different parts of the Province, as a sure step to the increase of our Commerce, and the advancement of the general prosperity of the Province.

Upon these and all other topics, which may, during the present Session, form the subject matter of your Councils and Discussion, I confidently trust you will use reasonable diligence, and that the result of all your consultations will bear ample testimony, of the unshaken loyalty and attachment of this Province to his Majesty and his Government, and will be attended with the most happy and salutary consequences to these parts of his Majesty's Dominions, which though far removed from him, are and ever have been constant objects of his paternal care and protection.

At a Court of Oyer and Terminer and General Gaol Delivery, holden at York, in and for the Home District, on Monday the 30th, and continued by adjournment until Tuesday the 31st ult. before his Honor Chief Justice ALLCOCK—

Jonathan Mason, a Private in his Majesty's 49th Regiment, was indicted and tried for feloniously stealing a large quantity of Pork, the property of George Post, and found *Not Guilty*.

Stephen Ellis and Elizabeth Ellis his wife, were also indicted and tried for a misdemeanor, in keeping to the public nuisance a disorderly house, for the reception of loose, vicious and lewd persons.—The husband was acquitted, but the wife was found Guilty, and sentenced to six months imprisonment in the common Gaol, and to stand twice within that period in the Pillory, on Market days, for two hours each time, opposite the Market-House.

HOUSE OF ASSEMBLY.—Wednesday, 29th February, 1804.

A Bill for the encouragement of persons who shall apprehend Deserters from His Majesty's regular Forces in this Province, was read for the second time.

The report of the Committee to whom was referred the Petition of sundry Inhabitants of the County of Northumberland proposing to build a Bridge over the river Montmorency; was taken into consideration and after debate, the Petition was recommitted to the said Committee with an instruction to enquire into and report upon the terms and conditions the Petitioners are willing to undertake the erection of the said Bridge. The House adjourned till

Friday, 2d March. The Chairman of the Committee upon the Montmorency Bridge petition reported the terms and conditions of the Petitioners. A message was received from the Legislative Council, signifying their concurrence to the Bill to continue the Act establishing regulations respecting Aliens.

A Bill for the better regulation of Pilots and Shipping in the Port and Harbour of Quebec and for improving the navigation of the river St. Lawrence, as read a second time and referred to a special Committee.

The House then went into Committee upon the Bill to continue the Act for the relief of Insane Persons and Foundlings, after some time the House resumed, the Bill was reported with amendments, the amendments agreed to and the Bill ordered to be engrossed.

Leave was given to bring in a Bill for erecting a Bridge over the river du Sud, and another over the Bras of that river.

Saturday 3. The House went into Committee on the Bill for the encouragement of persons who shall apprehend Deserters from His Majesty's regular forces in this Province, after some time the House resumed, the Bill was reported with the blanks filled and ordered to be engrossed.

An engrossed Bill for the relief of Insane Persons and Foundlings was read a third time and passed.

Leave was given for the introduction of a Bill to facilitate the erection of a Bridge over the river Montmorency, A Petition from sundry inhabitants of the Seigneurie of Boucherville presented to the House last year relating to *l'Isle à la Commune*, was taken into consideration and referred to a special Committee.

Monday 5. An engrossed Bill for the encouragement of persons who shall apprehend Deserters from His Majesty's regular forces in this Province, was read a third time and passed.

The following Bills were then read the first time.

A Bill for regulating the Fisheries in the District of Gaspé &c.

A Bill to continue the Act for making a temporary provision for the regulation of trade between this Province and the United States by land or inland navigation.

A Bill to continue the Act to give further powers to the executive Government for preventing the introduction or spreading of infectious or contagious diseases in this Province.

A Bill for facilitating the construction and erection of a Bridge over the river Montmorency.

A Bill for constructing and erecting two Bridges, one over the river du Sud, and the other over the Bras of the said river.

A Petition presented last year to the House from sundry inhabitants of the County of Devon concerning stray Cattle, was taken into consideration and referred to a special Committee.

The House then went into Committee on that part of the Lieut. Governor's Speech relating to Accidents by Fire.

Wednesday, 6. A Bill to amend the present Ordinances for preventing accidents by fire in as much as the said Ordinances extend to or affect the Cities and Suburbs of Quebec and Montreal and for other purposes, was introduced and read the first time.

The following Bills were then read a second time and ordered to be engrossed, viz.

bles pour les déposer avec sûreté, demande certainement qu'on y apporte remède, et je vous recommanderois de prendre en considération l'appropriation d'un fonds pour ériger des bâtiments convenables dans lesquels ces morceaux si précieux pourroient trouver une sûreté convenable. Je n'ai pas besoin de m'étendre sur la calamité et le mal irréparable qui en résulteroit pour les sujets du Roi, si par le feu ou autrement il arrivoit quelque accident sérieux à ces archives. Vous ne sauriez donc trop vous empresser à donner votre entremise, et adopter ces moyens de sûreté qui seront trouvés les plus propres à promouvoir cet objet désirable.

La situation actuelle des chemins publics, et l'ouverture des nouveaux chemins en certaines parties de la Province, où l'accès est encore très difficile, sont aussi des objets qui méritent bien votre attention; et suivant mon opinion, vous ne pourriez mieux employer une partie raisonnable du Revenu public, qu'en facilitant les moyens de communication entre les parties de la Province, ce qui seroit un moyen certain d'augmenter notre commerce et d'avancer la prospérité générale de la Province.

Sur ces objets et autres, qui dans le cours de la présente Session, peuvent former le sujet de vos Conseils et discussions, Je me flâte avec confiance que vous employerez une diligence raisonnable et que le résultat de toutes vos consultations rendra un ample témoignage de la loyauté et attachement inébranlable de cette Province envers sa Majesté et son Gouvernement, et sera suivi des conséquences les plus heureuses et les plus salutaires pour ces parties domaines de sa Majesté, qui quoiqu'à une distance éloignée de lui, ont toujours été et sont encore les objets constants de ses soins paternels et de sa protection.

A une Cour d'Oye et Terminer et délivrance générale des prisons, tenue à York, pour le District de l'intérieure, Lundi le 30e. et continuée par adjournement jusqu'à Mardi le 31 du mois dernier, devant son Honneur le Juge en Chef Allcock.

Jonathan Mason, soldat dans le 49e. régiment de sa Majesté, fut accusé et jugé pour avoir félonieusement volé une grande quantité de lard, la propriété de George Post, et trouvé non coupable.

Stephen Ellis et Elizabeth Ellis sa femme, furent aussi accusés et jugés de larcin, en tenant au préjudice du public, une mauvaise maison pour la réception des personnes vicieuses et débauchées. Le mari fut acquitté, et la femme trouvée coupable, et condamnée à six mois d'emprisonnement dans la prison commune, et d'aller durant ce tems deux fois au pirol à des jours de marché, pour y rester deux heures chaque jour, vis-à-vis la maison du Marché.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE, Mercredi, 29 Février, 1804.

Un Bill pour l'encouragement des personnes qui arrêteront les déserteurs, des forces régulières de sa Majesté dans cette Province, a été lu pour la seconde fois.

Le rapport du Comité auquel avoit été référée la Petition de divers habitants du Comté de Northumberland, proposant d'ériger un pont sur la rivière Montmorency, a été prise en considération, et après des débats elle a été référée de nouveau au dit Comité, avec instruction de s'enquérir et faire rapport des termes et conditions auxquels les Petitionnaires désirent entreprendre l'érection du dit Pont. La Chambre s'est alors ajournée à

Vendredi 2e, Mars.—Le Président du Comité sur la petition concernant le pont Montmorency a fait rapport des termes et conditions des Petitionnaires. Un message a été reçu du Conseil Législatif signifiant sa concurrence au Bill qui continue l'Acte qui établit des réglemens concernant les étrangers.

Le Bill pour mieux régler les Pilotes et les vaisseaux dans le port et havre de Québec, et pour améliorer la navigation du fleuve St. Laurent, a été lu une seconde fois et référé à un Comité spécial.

La Chambre s'est alors formée en Comité sur le Bill qui continue l'Acte pour le soulagement des personnes dérangées dans leur esprit, et des Enfants abandonnés. Après quelque tems, la Chambre a résumé, il a été fait rapport du Bill avec des amendements, lesquels étant accordés, il a été ordonné de grossoyer le Bill.

Permission a été donnée d'introduire un Bill pour ériger un pont sur la rivière du Sud, et un autre sur le bras de cette rivière.

Samedi 3.—La Chambre s'est formée en Comité sur le Bill pour l'encouragement des personnes qui arrêteront les déserteurs des forces régulières de sa Majesté dans cette Province. Après quelque tems la Chambre ayant résumé, il a été fait rapport du Bill avec les Blancs remplis, et il a été ordonné d'être grossoyé.

Un Bill grossoyé pour le soulagement des personnes dérangées dans leur esprit, et des enfants abandonnés, a été lu une troisième fois et passé.

Permission a été donnée d'introduire un Bill pour faciliter l'érection d'un pont sur la rivière Montmorency.

Une requête de divers habitants de la Seigneurie de Boucherville, présentée à la Chambre l'année dernière, concernant *l'Isle à la Commune*, a été prise en considération et référée à un Comité spécial.

Lundi 5 Mars.—Un Bill grossoyé pour l'encouragement des personnes qui arrêteront les déserteurs des forces régulières de sa Majesté dans cette Province, a été lu une troisième fois et passé.

Les Bills suivants ont été lus pour la première fois: un Bill pour régler les pêches dans le District de Gaspé &c.

Un Bill pour continuer l'Acte qui fait une provision temporaire pour le règlement du Commerce entre cette province et les Etats Unis de l'Amérique, par terre ou par la navigation intérieure.

Un Bill pour continuer l'Acte qui donne de plus amples pouvoirs au Gouvernement exécutif pour prévenir l'introduction des maladies pestilentielles ou contagieuses dans cette Province.

Un Bill pour faciliter la construction d'un pont sur la rivière Montmorency.

Un Bill pour la construction et érection de deux ponts, un sur la rivière du Sud et l'autre sur le bras de la dite rivière.

Une Pétition de divers habitants du Comté de Devon, présentée l'année dernière, concernant les animaux errants, a été prise en considération et référée à un Comité spécial.

La Chambre s'est alors formée en Comité sur cette partie de la Harangue du Lieutenant Gouverneur, concernant les accidents du feu.

A Bill to continue the Acts for making a temporary provision for the regulation of trade between this Province and the United States of America by land or by inland navigation.

A Bill to continue the Act to give further powers to the Executive Government for preventing the introduction or spreading of infectious or contagious diseases in this Province.

The House then adjourned till Friday the 9th March.

QUEBEC, MARCH 1.

On Friday last, 2d instant, were executed pursuant to the sentence of a General Court Martial lately held in this Town, the following soldiers convicted of Desertion and of intended Mutiny and desertion:

Thos. Clark, Serjt. John Rock, private, (late Serjeant.) Jas. Carroll, Corporal. Thos. Shughrue, private. John Fitzpatrick, private, all of the 49th Regt; Thos. Ashcroft, Private, 6th Regt. and John Higgington, Private, 41st Regt.

The following are convicted of similar crimes, and are under sentence of transportation as felons for life:

John McLean, Wm. Didham, Privates, 6th Regt.
James Caughlan, Jno. Fitzpatrick, Thos. Kennedy, Timy. Byrne, Jas. Campbell, Jas. Willis, Wm. Clark, Michl. Moreland, Isaac Pope. 49th Regt.

HEMP BOARD.

CASTLE OF SAINT LEWIS, — Wednesday, 29th February, 1804.

The Chairman having laid before the Committee the 23d Article of the Annual Publication of the Board of Agriculture of England, of which the Rt. Hon. Lord Sheffield is President, it was ordered that the same be published in English and French in the Quebec Gazette, for the information of the Public; as follows:

PREMIUM OF THIRTY GUINEAS.

To the person in His Majesty's colonies of Upper or Lower Canada, New Brunswick, and Halifax, who shall make the most satisfactory report to the Board, of the present state of the cultivation of hemp in those provinces, in respect of soil, previous state of the land, manure, seed, culture, watering, dressing, produce, price, and the expense of labour, with the state of population as applicable to this branch of culture; as well as of the obstacles to the extension of it, the best means of removing them, and of promoting the cultivation.

The report to be made on or before the first Tuesday in January, 1805.

GENERAL CONDITIONS.

1. The Board reserves to itself the power of withholding any premium, when the communication or communications, implement or implements, is, or are, not deemed sufficiently important to merit the reward.

2. The MSS. &c. sent in claim of premiums, to remain the property of the Board.

3. All memoirs, &c. sent in claim of premiums, to be without the name of the Author, or any intimation to whom they belong (except where otherwise directed); but with a mark or number, and accompanied by a sealed letter (on which is to be written the same mark or number), containing the name and address of the claimant, and the certificates; which sealed letter will not be opened, unless the premium be adjudged to the MSS. &c. bearing that mark or number. Without the attention of the Writer to this circumstance, the Board cannot vote any reward to such MSS. &c.

Persons sending memoirs or implements, &c. in claim of premiums, are requested to desire some person to inquire the determination of the Board, within twelve months after the MSS. &c. is delivered.

In case of no application, the letter, containing the name and address of the claimant, will be burned.

CASH Wanted for Bills of Exchange on the Honble. Board of Ordnance amounting to £182 15s Sterling.

Sealed Proposals addressed to the respective Officers to be delivered at their Office near Palace Gate on or before the 24th instant at one o'clock.

Letters to be indorsed "Proposals for Bills."

Office of Ordnance, Quebec, 8th March, 1804.

DISTRICT OF QUEBEC. A Session of His Majesty's Court of King's Bench of Criminal Jurisdiction for the said District, will be holden at the Court House in the City of Quebec, on Thursday the twenty second day of March instant at eleven of the o'clock in the forenoon; whereof all Justices of the Peace, Coroners, Constables and other Ministers of Justice for the said District, whose duty it may be to attend the said Court, are to take notice that they be then and there in their own proper persons, to do those things which the said Court may lawfully order and direct. Dated at the City of Quebec aforesaid the 8th day of March, one thousand eight hundred and four.

JA: SHEPHERD, Sheriff.

THE creditors of the Estate of Lymburner & Crawford are requested to meet at the House of Mathew Lymburner on Saturday next the tenth of March instant at eleven o'clock before noon.

Quebec, 7th March, 1804.

FOR SALE

THE Schooner WILLIAM, now lying in the Cul-de-Sac, about 69 tons burden, built in 1802, masted last summer and completely found fit for Sea.

Enquire at MONRO & BELL's.

Quebec, 5th March, 1804.



Mardi 6 Mars. Un Bill qui amende les présentes ordonnances pour prévenir les accidents de feu, en autant que les dites ordonnances s'étendent ou affectent les cités et faubourgs de Québec et Montréal, et pour d'autres objets, a été introduit et lu pour la première fois.

Les Bills suivants ont été alors lus pour la seconde fois et ordonnés d'être grossiés :

Un Bill pour continuer l'Acte qui fait une provision temporaire pour le règlement du commerce entre cette Province et les Etats Unis de l'Amérique, par terre ou par la navigation intérieure.

Un Bill pour continuer l'Acte qui donne de plus amples pouvoirs au Gouvernement Exécutif pour prévenir l'introduction des maladies pestilentielles ou contagieuses dans cette Province.

La Chambre s'est alors ajournée à Vendredi, le 9e Mars.

QUEBEC, 1 MARS.

Vendredi dernier, le 2e de ce mois, furent exécutés, conformément à la sentence d'une Cour Martiale Générale, dernièrement tenue dans cette ville, les soldats suivants, convaincus de desertion, et d'avoir fait le projet de mutinerie et desertion :

Thos. Clark, sergent. John Rock, soldat (ci-devant sergent.) Jas. Carroll, caporal, Thos. Shughrue, et John Fitzpatrick, soldats. — 49e. rég.

Thos. Ashcroft, soldat. — 6e. rég. John Higgington, soldat — 41e. rég.

Les suivants sont convaincus des mêmes crimes, et sont sous sentence de bannissement comme felons pour la vie :

John McLean, William Didham. — Soldats, 6e. rég.

Jas. Caughlan, John Fitzpatrick, Thos. Kennedy, Timy. Byrne, Jas. Campbell, Jas. Willis, Wm. Clark, Michl. Moreland, Isaac Pope. — Soldats. 49e. rég.

COMITE' DU CHANVRE.

CHATEAU SAINT LOUIS, — Mercredi, 29e. Février, 1804.

Le Président ayant mis devant le Comité le 23e. Article de la publication annuelle de la Société d'Agriculture en Angleterre, dont le très Honorable Lord Sheffield est Président, il a été ordonné qu'il fut publié dans la Gazette de Québec, en Anglois et en François, pour l'information du Public; et il est comme suit :

TRENTE GUINEES DE RECOMPENSE.

A la personne dans les colonies de Sa Majesté du Haut ou Bas Canada, Nouveau Brunswick, et Halifax, qui fera à la société un rapport le plus satisfaisant de l'état actuel de la culture du chanvre dans ces Provinces, quant au sol, l'état préalable de la terre, l'engrais, la graine, la culture, la manière de le filer, rouir, et de le serancer, le produit, et la dépense du travail, avec l'état de la population, applicable à cette branche de culture; ainsi que tous les obstacles à son extension, les meilleurs moyens de les lever et de promouvoir cette culture, Trente guinées.

Le rapport sera fait avant le premier Mardi de Janvier, 1805.

CONDITIONS GENERALES.

1. La société se réserve le pouvoir de retenir toute récompense, lorsque la communication ou les communications et tout ce qui l'accompagnent, ne seront pas jugés d'une importance suffisante pour la mériter.

2. Les manuscrits &c. envoyés pour réclamer les récompenses, resteront en la propriété de la société.

3. Tous mémoires &c. envoyés pour réclamer la récompense, seront sans le nom de l'auteur, ni aucune indice de ceux à qui ils appartiennent, (à moins qu'ils n'en soit autrement ordonné) si ce n'est d'une marque ou nombre, accompagnés d'une lettre scellée (sur laquelle seront écrits la même marque et nombre,) contenant le nom et l'adresse du réclamant, et les certificats; laquelle lettre cachetée, ne sera point ouverte, à moins que le prix ne soit adjugé aux manuscrits &c. portant cette marque ou nombre. Si l'écrivain ne porte pas attention à cette circonstance, la société ne peut voter aucun prix à tels manuscrits &c.

Les personnes qui enverront des mémoires &c. pour réclamer les prix, sont requises de prier quelque personne de s'informer de la décision de la société, douze mois après la livraison des manuscrits &c.

Dans le cas qu'il ne soit point fait d'application, la lettre contenant le nom et l'adresse du réclamant sera brûlée.

DISTRICT DE QUEBEC. Il se tiendra une Session de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté, de juridiction criminelle, pour le dit

District, à la Chambre d'Audience, dans la Cité de Québec, Mardi le vingt deuxième jour du présent mois de Mars, à onze heures du matin; dont tous Juges de Paix, Coronaires, Connétables et autres Ministres de Justice pour le dit District, dont le devoir peut être d'assister à la dite Cour prendront connaissance, afin qu'ils s'y trouvent alors en leurs propres personnes, pour procéder aux affaires que la dite Cour pourra légalement ordonner et diriger. Daté à la Cité de Québec sus-dite, le 8e. jour de Mars, mil huit cent quatre.

JAS. SHEPHERD, Shériff.

LES Créanciers de la Masse de Lymburner et Crawford sont priés de s'assembler à la Maison de Mathew Lymburner, Samedi prochain, le dix de Mars courant, à onze heures du matin.

Québec, 7e. Mars, 1804.

A VENDRE

LA Goëlette William, maintenant dans le Cul-de-Sac, du port d'environ 69 tonneaux, construite en 1802, doublée l'été dernier, et complètement équipée pour la mer. S'adresser à

MONRO & BELL.

Québec, 5e. Mars, 1804.



ADVERTISEMENT.

DISTRICT OF THREE RIVERS. NOTICE is hereby given to all whom it may concern that by virtue of an interlocutory Judgment of the Honorable Court of King's Bench, at the suit of Isaac Phineas of the Parish of St. Antoine of river du Loup, merchant, against Mr. Antoine Gagnon of the said Parish Notary, duly elected Curator to Antoine Monin an absentee from this Province and proprietor in the undivided property hereafter described, there will be sold and adjudged in the Court of King's Bench on Tuesday the twentieth day of the present month, the said Court then sitting, the said undivided immovable property on the clauses and conditions mentioned in the *enchère* deposited in the Clerks office of the said Court and which will be read at the time of the said adjudication. Those who have any pretensions on the said undivided property either in quality of heirs, or by deed, debts, dowry, mortgage, *servitude* or otherwise, are hereby required to make written declaration thereof at the said office before the sale. For further information, and for a sight of the title deeds, conditions of sale and facilities, application to be made to the subscribing Advocate at his office in three rivers.

Description of the immovable property to be Sold.

A piece of land situate in the Parish of St. Antoine of river du Loup, of four arpents in front by thirteen arpents in depth or thereabout, commencing in front at the *Grande Riviere du Loup* and running in depth to the *petite Riviere du Loup*; joining on one side, to the north east, to the King's high way leading to Maskinongé, and on the other side, to the south west, to the land of Nicolas St. Martin Esquire, with a wooden house of thirty six feet in front a barn and stable thereon erected.

Three Rivers, 4th March,

P. VEZINA, Advocate.

THE SUBSCRIBER an applicant for LANDS in the Township of *Auchland*, (one moiety of which has been surveyed and subdivided into *Two Hundred Acre Lots*, in pursuance of His Excellency the Lieutenant Governor's warrant of survey,) requests that all persons who have obtained orders for Lands in the said Township, will attend in person, or by their Attorney's, at the UNION TAVERN in the City of Quebec, on Saturday the 24th day of March next, at ten o'clock in the forenoon, for the purpose, of drawing for their respective Lots in the said Township, in order that the proposed distribution may be submitted to His Excellency the Lieutenant Governor and Council.

Quebec, 28th Feby. 1804.

F. DE CHAMBAULT.

JUST PUBLISHED, PRICE One Shilling.

AND for Sale at the Printing-Office Quebec, at Mr. Sills's *Three-Rivers*, and Mr. Brown's *Montreal*. A SERMON preached in the Scotch Presbyterian Church at Quebec, on Wednesday the 11th February, 1804. being the day appointed for A GENERAL FAST.

Quebec, 7th March, 1804.

TO BE SOLD OR LET, from the 1st May next.

THE House and Lot No 1, St. Famille street, near the Cathedral Church, at present partly occupied by Mrs. Kofs.

The greatest part of the purchase money will be left on the premises, à Constitut, if required. Apply at the Printing-Office.

Quebec, 1st March, 1804.

TO BE SOLD OR LET

And possession given immediately, or on the first day of May next.

THE Mill and Mill lot at Beauport with the advantage of Grinding Corn for the adjoining Distillery at a rate to be fixed in the act of Sale or Lease.

Also the House and Lot No. 25 in St. Ann's Street Upper Town, as now occupied by Mr. Young, with or without such parts of the furniture as is particularly suitable to the house.

Apply to the Subscribers,

YOUNG & AINSLIE.

St. Charles Street, Quebec, 22d February, 1804.

TO BE SOLD OR LET,

And possession given on the first day of May next.

A large Wheat Store two stories high, with a Cellar under it, situate in the West side of Champlain street: The said street divides the premises which extend to deep water, and are bounded on the North by the buildings belonging to the Estate of the late Mr. John Purfs and on the South by a Waste Lot commonly called the Old Forges.

The Terms may be known by applying to Mr. Burns or Mr. Lindsay in the Lower Town.

Quebec, 23d February, 1804.

THE SALE by AUCTION of the Stock on hand of the late Partnership of *Lymburner & Crawford*, consisting of a large and general assortment of DRY GOODS and sundry other Articles, will commence on Monday the 12th March next and continue the following days.

Quebec, 29th February, 1804.

FOR SALE

A Two story House No. 24, Champlain street. Apply to
Quebec, 20th. February, 1804. MARTIN CHINIC.

A VENDRE

PAR MARTIN CHINIC une Maison à deux Etages No. 24, rue Champlain. Quebec, 20e. Fevrier, 1804.

AVERTISSEMENT.

DISTRICT DES TROIS RIVIERES. ON fait à savoir, à tous qu'il appartiendra, qu'en vertu d'un jugement interlocutoire de l'Honorable Cour du Banc du Roi, à la poursuite d'Isaac Phineas, marchand de la paroisse St. Antoine de la Riviere du Loup, contre Mr. Antoine Gagnon, Notaire de la d. Paroisse, Curateur dûment élu en justice à Antoine Monin absent de cette Province, propriétaires par indivis de l'immeuble ci-après désigné, Il sera Mardi le vingtième jour du présent Mois en la chambre d'audience, cour tenante, procédé à la troisième et dernière crie, Vente et adjudication du d. Immeuble, aux charges, clauses et conditions de l'enchère déposé au Greffe de la d. Cour, qui sera lu lors de la d. adjudication. Ceux qui ont quelques prétentions sur le d. Immeuble, soit par titres, héritages, dettes douaires, hypothèques, servitudes ou autrement sont requis d'en faire leur déclaration au Greffe par écrit avant la d. adjudication. Pour plus amples informations, voir les titres, conditions de la vente et facilités, s'adresser à l'avocat Souffigné en son étude aux Trois-Rivieres.

Description de l'Immeuble à vendre.

Un Lopin de terre situé en la paroisse St. Antoine de la Riviere du Loup de quatre arpents de front sur treize arpents ou environ de profondeur, pesant par devant à la grande Riviere du Loup, allant en profondeur jusques à la petite Riviere du Loup, joignant d'un côté au Nord-Est au chemin Royal qui conduit à Maskinongé et d'autre côté au Sud-Ouest à la terre de Nicolas St. Martin, Ecuier, sur lequel est construite une Maison en bois de trente six pieds de front, avec une grange et une étable.

P. VEZINA, Avocat.

Trois Rivieres 4e. Mars 1804.

AVERTISSEMENT.

PIERRE Pontal de St. Jean sur l'Isle d'Orléans, par contrat passé devant le Notaire Souffigné, le 22 Mars dernier, ayant acquis de Sr. Charles Pinet et De. Marie Goffelin son épouse, deux lots de terre contigus l'un à l'autre, situé au dit lieu de St. Jean, consistant le premier lot, en trois quarts d'arpent de front, sur la profondeur à prendre en devanture depuis le bord du fleuve St. Laurent et aller jusqu'au chemin du Roi, joignant du côté Sud-Ouest à Henry Nicol, et du côté Nord-Est au second et dernier lot suivant, de trois autres quart d'arpent ci-dessus désigné, et d'autre côté au Nord-Est à Laurent Fortier, avec la maison en bois de piece sur piece, et l'écurie en pierres dessus construit. Donne avis au Public qu'il se propose d'acquitter le reste du prix de vente porté au dt. Contrat, dans un court délai. En conséquence il requiert ceux qui peuvent avoir quelques droits sur les dites parcelles, soit par hypothèque, servitude ou autrement de les faire connoître par écrit au Notaire Souffigné en son office, rue St. Nicolas en la Basle Ville de Québec, d'hui au premier Juin prochain, passé lequel tems, il vuidera ses mains et se prévaudra du présent avertissement.

Quebec 5e. Mars, 1804.

B. FARIBAUT Not. Pub.

NOUVELLE-IMPRIMERIE,

Quebec, 1er. Mars, 1804.

ON trouvera à cette Imprimerie quelques exemplaires de la Traduction en François de la *LEX PARLIAMENTARIA*, ou *Traité de la Loi et Coutume des Parlements*.

Prix, broché 10s relié en veau 12/6.

A VENDRE OU A LOUER

Et la possession donnée immédiatement ou au premier de Mai prochain.

LE Moulin avec la place de Moulin à Beauport, avec l'avantage de de moudre le Grain pour la distillerie y joignante, à un taux, qui sera fixé dans l'Acte de vente du Bail.

Aussi la maison et le terrain No. 25 dans la rue Ste. Anne, à la Haute Ville, telle qu'elle est occupée actuellement par Mr. Young, avec ou sans telles parties des meubles qui conviennent, particulièrement à la maison. S'adresser aux Souffignés.

YOUNG & AINSLIE.

Rue St. Charles, Québec, 22 Février, 1804.

A VENDRE ou à LOUER,

Et la possession donnée au premier Mai prochain,

UN grand Hangar à bled à deux étages, avec une cave dessous, situé sur le côté ouest de la rue Champlain: la dite rue sépare les premises qui s'étendent jusqu'à l'écore, et sont bornées au Nord par les bâtiments appartenants à la succession de feu John Purfs, et au Sud par un terrain vacant communément appelé les *Anciennes Forges*.

On pourra connoître les conditions en s'adressant à Mr. Burns ou à Mr. Lindsay. Québec, 29e. Fevrier, 1804.

LA vente par Encan du fond du commerce de la Société de Lymburner Crawford, consistant en un assortiment de marchandise seches et d'autres articles, commencera Lundi le 12 Mars prochain, et sera continuée les jours suivants. Québec, 29e. Fevrier, 1804.

A LOUER,

Et la possession donnée au 1er. Mai prochain.

UNE grande et commode Maison avec des dépendances avantageuses, située à la Pointe Lévy, près de la traverse ci-devant la propriété de Mr. Louis Filion, Aubergiste. Le concours immense de personnes tant de la ville de Québec que de toutes les paroisses du Sud rend cette place une des plus lucratives par toutes les différentes branches de Commerce qu'on peut y faire, et la maison est des mieux calculée pour attirer, traiter et loger tous voyageurs et étrangers. Les dépendances consistent en une cour, étable, jardin, verger, puit avec pompe, pêche, et les agrais nécessaires pour tendre une pêche à l'anguille, le tout en bon état. Pour plus amples informations s'adresser à Madame Veuve Jean Dubue sur les lieux. Québec, 22e. Fevrier, 1804.